



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 octobre 2013 — N° 78

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la fille 2013, dont le thème est « Innover en faveur de l'éducation des filles ».

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration concernant Le Musée du Fjord et ses prix.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de féliciter MM. Jonathan Lasnier et Yannick Lapierre pour leur performance au Marathon de Montréal.

M. Tanguay (LaFontaine) fait une déclaration concernant les 20 ans de la Société historique de Rivière-des-Prairies.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Héту.

8 octobre 2013

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant les 40 ans de Grossesse-Secours.

M. Dubé (Lévis) fait une déclaration afin de souligner l'apport de l'Orchestre symphonique de Lévis.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner les 25 ans du zoo Ecomuseum.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Denise Guénette.

À 13 h 56, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

Moment de recueillement

8 octobre 2013

Dépôts de documents

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Institut de la statistique du Québec.
(Dépôt n° 1092-20131008)

M. Lisée, ministre responsable de la région de Montréal, dépose :

Le bilan des activités 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de Montréal;
(Dépôt n° 1093-20131008)

Le rapport financier au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de Montréal;
(Dépôt n° 1094-20131008)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de Laval;
(Dépôt n° 1095-20131008)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de Laval;
(Dépôt n° 1096-20131008)

Le rapport d'activités 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil;
(Dépôt n° 1097-20131008)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil.
(Dépôt n° 1098-20131008)

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Comité de la rémunération des juges, pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.
(Dépôt n° 1099-20131008)

8 octobre 2013

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose les rapports annuels de gestion 2012-2013 des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1100-20131008)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1101-20131008)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1102-20131008)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1103-20131008)
Estrie	(Dépôt n° 1104-20131008)
Lanaudière	(Dépôt n° 1105-20131008)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 1106-20131008)

Puis il dépose les rapports annuels 2012-2013 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1107-20131008)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1108-20131008)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1109-20131008)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1110-20131008)
Estrie	(Dépôt n° 1111-20131008)
Lanaudière	(Dépôt n° 1112-20131008)

Et enfin, il dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 et les faits saillants du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec;

(Dépôt n° 1113-20131008)

8 octobre 2013

Le rapport annuel 2012-2013 du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

(Dépôt n° 1114-20131008)

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude des rapports annuels de gestion 2012-2013 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de Lanaudière, de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du Conseil Cri de la Baie James, soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 3 octobre 2013, que lui a adressée M. Amin Meleika, consul général de la République Arabe d'Égypte à Montréal, concernant la motion adoptée par l'Assemblée le 25 septembre 2013 au sujet de la libération des Canadiens Tarek Loubani et John Greyson.

(Dépôt n° 1115-20131008)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 9 octobre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1116-20131008)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 2 et 3 octobre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents.

(Dépôt n° 1117-20131008)

M. Hamad (Louis-Hébert), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 30 septembre 2013, a procédé à l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et à l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 21 novembre 2012, 19 mars et 30 septembre 2013 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 1118-20131008)

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 2 octobre 2013, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance.

(Dépôt n° 1119-20131008)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

8 octobre 2013

Motions sans préavis

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, conjointement avec M. Deltell (Chauveau) et M. Ratthé (Blainville), présente une motion concernant les allocations de transition des députés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Brome-Missisquoi), conjointement avec M. Dubé (Lévis), M. Khadir (Mercier) et M. Ratthé (Blainville), présente une motion concernant la motion adoptée par l'Assemblée le 24 septembre 2013 au sujet du Vérificateur général du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé (Lévis), conjointement avec M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, M. Paradis (Brome-Missisquoi), Mme David (Gouin) et M. Ratthé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il prenne l'engagement formel auprès des familles de ne pas augmenter leurs taxes ou leurs impôts pour financer les nouvelles dépenses prévues dans sa politique économique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Deltell (Chauveau) et M. Ratthé (Blainville), présente une motion concernant le projet de loi 393, Loi modifiant la Loi électorale afin de prolonger le délai pour récupérer une contribution contrevenant à cette loi; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

8 octobre 2013

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 octobre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il donne suite à la volonté exprimée par la première ministre le 31 octobre 2012, concernant la publication, un mois avant le déclenchement des élections, d'un portrait impartial des finances publiques.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, reporté lors de la séance du 3 octobre 2013, sur une question adressée par Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) à Mme Marois, première ministre, portant sur le sujet suivant : « Les modifications au décret des conditions de travail de M. André Boisclair ». M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, remplace la première ministre pour ce débat;

8 octobre 2013

- le deuxième, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Les dépenses de 2 milliards de dollars annoncées dans la politique économique du gouvernement péquiste et de l'absence de sources de financement »;

- le troisième, sur une question adressée par M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « Les lacunes du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, et les conséquences sur l'industrie minière et les emplois ».

À 18 h 41, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 46 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 46 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

8 octobre 2013

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 3 octobre 2013, sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Lessard (Lotbinière-Frontenac).

À 21 h 30, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 octobre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON